

Réunion ministérielle de la filière lait

LA FNCL S'ENGAGE DANS CETTE PREMIÈRE ÉTAPE EN VUE DE MESURES STRUCTURELLES

Suite à la réunion de ce vendredi 24 juillet au ministère de l'Agriculture qui a réuni les professionnels du lait, la Fédération Nationale des Coopératives Laitières soutient les mesures annoncées ce matin. Celles-ci représentent en effet une première étape, notamment au niveau d'une indispensable revalorisation des prix et responsabilisation des acteurs. Ainsi, la FNCL sera particulièrement attentive à l'application de ces mesures par la distribution, à volume constant, et à l'engagement de l'Etat à les généraliser à la Restauration Collective et aux hard-discounters.

En toute transparence avec leurs adhérents, les coopératives laitières confirment leur engagement à compter du 1^{er} août à rétrocéder intégralement les hausses de tarifs concédés par les distributeurs, sur les produits suivants : lait, crème, beurre, emmental. Sur les yaourts à marques distributeurs, les revalorisations seront discutées entre chaque transformateur et ses clients distributeurs.

Privilégier l'achat de lait français est un impératif. La FNCL salue ainsi une mesure clé en termes de responsabilisation des acteurs avec l'engagement de la distribution à cesser les importations de lait à compter du 1^{er} août ; ainsi que son engagement, sur les marques, à appliquer rigoureusement les tarifs de février 2015 et de ne procéder de fait à aucune renégociation.

La FNCL acte l'engagement du Gouvernement à mandater un médiateur, à disposition des acteurs, pour vérifier la bonne application des mesures annoncées, mais aussi à intégrer les hard discounters et la RHD dans l'accord, conformément à notre objectif de responsabilisation plus globale des acteurs.

« Les mesures annoncées ce matin constituent une première étape vers l'atteinte de nos objectifs pour la sauvegarde de la filière. Face aux difficultés importantes des producteurs, nous veillerons à ce qu'elles soient respectées mais nous continuons à œuvrer à la mise en place de solutions s'inscrivant dans une logique constructive de long terme pour la filière. », explique Dominique Chargé, Président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières.

A propos de la FNCL

La Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL) a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. La FNCL s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de la FNCL, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par 56 000 associés-coopérateurs et 20 000 salariés. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de plus de 14,5 milliards d'euros en 2013. 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

Contacts presse : Agence Pressario

Hortense Grégoire – hortense.gregoire@pressario.fr - 01 46 24 19 80

Sylvie Vincent-Ledoux – sylvie.ledoux@pressario.fr - 01 46 24 92 94